



OU VA LA DTSI COVEA ?

TRANSFORMATION DE LA DTSI COVEA

Les années se suivent, le discours reste le même, nous construisons une maison commune. Effectivement les salariés de la DTSI partagent aujourd'hui beaucoup de craintes communes :

- Quelle activité restera sur mon site ?
- Une activité informatique va-t-elle rester sur mon site ?
- Si j'ai envie de me former maintenant à une future évolution de ma carrière, comment puis-je faire ?
- Ne suis-je considéré que comme un centre de coût ?
- Faut-il commencer à chercher du travail à l'extérieur de COVEA si je veux m'épanouir dans mon métier ?
- Le groupe COVEA me donnera-t-il les moyens de me former et d'accompagner les changements ou, vais-je subir ?

EXTERNALISATION

Après le **SIRH** et **SALES FORCE**, notre cœur de système sinistre sera lui aussi partiellement externalisé vers **GUIDEWIRE**. Outre mettre notre cœur de métier dans une entreprise extérieure, nous pouvons nous poser des questions sur **la qualité de service pour nos collègues et pour nos sociétaires**.

Actuellement, la direction s'estime **très satisfaite** du SIRH :
Ergonomie lamentable, bugs à répétitions, délais de correctifs inacceptables.
Bref **inefficace et très cher**, c'est **SOPRA** qu'ils préfèrent.

Nos compétences sont **inutilisées**, aujourd'hui, nos utilisateurs restent persuadés que les salariés de la DTSI sont **responsables** de l'état du SIRH... **Ce n'est bien évidemment pas le cas.**

Partenaire de votre vie Professionnelle

FORMATIONS

Le directeur de la DSI s'est enorgueilli en CE de mettre à disposition des salariés **2300 jours hommes de formation pour 2019** pour accompagner les changements majeurs de l'entreprise.

Soit **1.5 jours par salarié**. Est-ce là le programme **ambitieux** de transformation et d'accompagnement ? Depuis longtemps la formation est **un parent pauvre** de la DTSI.

Si nos responsables n'ont pas compris qu'un informaticien qui ne se forme pas est un informaticien **qui régresse...** Serions-nous gérés par des comptables ?

NOS PROPOSITIONS

- Une vue stratégique claire pour l'avenir de la DTSI sur les différents sites informatiques.
- **Faire de la veille informatique pour un informaticien, c'est être force de proposition. Cela éviterait à nos patrons de prendre la bonne parole à l'extérieur de l'entreprise.**
- **La garantie de l'activité des sites et la pérennité pour chacun d'un emploi correspondant à sa qualification sur son site actuel,**
- **Un accès au télétravail pour tous ceux qui y sont éligibles et non en fonction de la décision de tel ou tel responsable,**
- **Un plan de formation ambitieux pour permettre aux salariés de la DTSI d'affronter sereinement leur avenir,**
 - Une vue stratégique claire pour l'avenir des différents sites informatiques,
 - Une réévaluation des indemnisations des interventions informatiques ainsi que des modalités de comptabilisation du temps pour nos collègues à l'horaire.

VOS CONTACTS



Laurent CHRETIEN
élu CE
Délégué syndical
Saran



Nicolas RENARD
Délégué du personnel
Représentant syndical
Levallois

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE